



Tide Diquat 240 SL Herbicide and Desiccant

SOLUTION

COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

For desiccation of pulse, oilseed and legume forage seed crops, weed control in vegetable and field crops, control of corn spurry in oats and weed control in non-crop land (rights-of-way for transportation or utility corridors, airports, wasteland, garbage dumps and industrial parks)

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

REGISTRATION NUMBER: 35148
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT:

Diquat, present as dibromide 240 g/L

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

WARNING



POISON

SKIN IRRITANT

Distributed by:

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

For Chemical Emergency: Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident, Call CHEMTREC 1-800-424-9300

Net Contents: 10L 500L
 110L 1000L

Lot No.: See container

SOLUTION

COMMERCIAL (AGRICOLE)

Pour dessécher les légumineuses à grains, les oléagineux et les légumineuses fourragères cultivées pour les semences, supprimer les mauvaises herbes dans les cultures potagères et les grandes cultures, supprimer la spargoute dans les champs d'avoine et désherber les terres non cultivées (emprises – couloirs de transport ou de services publics, aéroports, terres incultes, décharges publiques et parcs industriels).

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

No D'HOMOLOGATION : 35148
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Diquat, présent sous forme de dibromure 240 g/L

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU

Distribué par :

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

En cas d'urgence chimique : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident,appelez CHEMTREC 1-800-424-9300.

Contenu Net: 10L 500L
 110L 1000L

N° de lot : Voir conteneur



WARNING!

HARMFUL IF INHALED, AVOID INHALING/BREATHING DUST, SPRAYS, ETC.
CAUSES SUBSTANTIAL EYE INJURY AND SKIN IRRITATION.
DO NOT GET IN EYES, ON SKIN OR ON CLOTHING.
NEVER TRANSFER TO OTHER CONTAINERS.
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND ANIMALS.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. **FIRST AID:** Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention. If swallowed, call a poison control centre or doctor IMMEDIATELY for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin IMMEDIATELY with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. **TOXICOLOGICAL INFORMATION:** To be effective, treatment for ingestion of the product must begin IMMEDIATELY. If swallowed, give adsorbent suspension, for example either activated charcoal (100 g for adults or 2 g/kg body weight for children) or bentonite clay (100 to 150 g for adults or 2 g/kg body weight for children), mixed with a purgative (MgSO₄, Na₂SO₄ or mannitol). Maintain and monitor electrolyte and fluid status daily. Consider haemodialysis or haemoperfusion using charcoal column. If in eyes, treat symptomatically, using antibiotics and steroids as necessary. Symptoms may develop gradually. Severe damage may be caused by apparently trivial contact and healing may be delayed. Medical supervision should continue until complete healing has occurred. The use of supplemental oxygen is contraindicated. Do not administer supplemental oxygen unless the patient develops severe hypoxemia. **PRECAUTIONS:** Excessive exposure to diquat may cause a health hazard. Following the directions and precautions will reduce exposure. DO NOT get on skin or clothing. DO NOT get in eyes. Wear chemical-resistant coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves, protective eyewear (goggles or face shield), socks, chemical-resistant footwear and a respirator with a NIOSH-approved organic-vapour-removing cartridge with a prefilter approved for pesticides, or a NIOSH-approved canister approved for pesticides, during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab and/or cockpit. In addition, for handheld application, wear eye, head and respiratory protection when applying above waist height, including overhead. Most exposure to pesticides is by absorption through skin, especially from concentrated material handled at the time of mixing and loading. Rolling down the sleeve end of the glove will prevent drips of liquid from running down the glove onto your arm. Users should remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of the gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing. REMOVE CONTAMINATED CLOTHING IMMEDIATELY. Launder contaminated clothing prior to reuse and separate from household laundry. Discard clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with the product's concentrate. Do not reuse them. Do not eat, drink, handle or use tobacco, or apply cosmetics in areas where there is potential for exposure to this product. Users should wash hands and face before eating, drinking, chewing gum, handling tobacco or using the toilet. Store and wash all protective clothing separately from household laundry. Do not contaminate food, feed, domestic or irrigation water supplies, lakes, streams and ponds. DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 24 hours for all agricultural uses. For all other terrestrial uses, DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval of 12 hours. Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. The pilot is allowed to load premixed chemicals with a closed system. It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application. All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to other countries in the world and you require information on acceptable residue levels in these countries, please contact Tide International Canada Inc. at +1 866 699 7717. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels. **ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:** Any spray drift of this product outside the immediate field area may result in damage to crops, shelterbelts, ornamental plants, lawns, grazing areas, wildlife cover, wetlands, and other desirable growth. **TOXIC** to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid applications to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body. **STORAGE:** Store in original container, tightly closed, in a safe place away from children. Store above 0°C. If crystallization occurs because of storage below 0°C, warm to room temperature and agitate gently until reconstituted. Store this product away from food or feed. **DISPOSAL:** For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/ territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/ territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills. **FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS:** DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site: 1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. 2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/ territorial requirements. **FOR REFILLABLE CONTAINERS:** For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose. **IN CASE OF EMERGENCY INVOLVING A MAJOR SPILL, FIRE OR POISONING, CALL +1 866 699 7717**

AVERTISSEMENT!

NOCIF SI INHALÉ; ÉVITER D'INHALER/RESPIRER LES POUSSIÈRES, LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION, ETC.

PROVOQUE DE GRAVES BLESSURES AUX YEUX ET DES IRRITATIONS CUTANÉES.

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.

NE JAMAIS TRANSFERER DANS D'AUTRES CONTENANTS.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. **PREMIERS SOINS:** Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.. En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin IMMEDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornées au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911

ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Pour être efficace, le traitement en cas d'ingestion du produit doit être administré IMMÉDIATEMENT. En cas d'ingestion, administrer une suspension adsorbante, par exemple du charbon activé (100 g pour les adultes ou 2 g/kg de poids corporel pour les enfants), mélangée à un purgatif (MgSO₄, Na₂SO₄ ou mannitol). Maintenir et surveiller quotidiennement l'équilibre hydrique et électrolytique. Envisager une hémodialyse ou une perfusion sanguine au moyen d'une colonne de charbon. En cas de contact avec les yeux, administrer un traitement symptomatique à l'aide d'antibiotiques et de stéroïdes, au besoin. Les symptômes peuvent apparaître peu à peu. Des dommages graves peuvent être causés par un contact apparemment insignifiant et le rétablissement peut être retardé. La supervision médicale devrait se poursuivre jusqu'à guérison complète. L'emploi d'oxygène d'appoint est contre-indiqué. Ne pas administrer d'oxygène d'appoint à moins que le patient ne développe une hypoxémie grave. **MISES EN GARDE:** Le diquat peut poser un risque pour la santé si l'on s'y expose à l'excès. Pour réduire l'exposition au produit, se conformer aux directives et aux mises en garde.

ÉVITER le contact avec la peau ou les vêtements. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou une boîte filtrante approuvée par le NIOSH approuvé pour les pesticides, pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application. De plus, pour une application manuelle, porter une protection pour les yeux, la tête et les voies respiratoires lors de l'application au-dessus de la taille, y compris au-dessus de la tête. L'exposition aux pesticides se fait le plus souvent par absorption cutanée, surtout lors du mélange et du chargement du produit concentré. Pour empêcher les gouttes de liquide de couler le long du gant et sur les bras, rouler l'extrémité du bord du gant. Les utilisateurs devraient enlever leur équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver soigneusement et mettre des vêtements propres. **ENLEVER IMMÉDIATEMENT LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS.** Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Jeter les vêtements et les matières absorbantes détrempées ou fortement contaminées par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer des cosmétiques dans les zones où il y a un risque d'exposition à ce produit. Les utilisateurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément des vêtements de la maisonnière. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs. NE PAS retourner ni permettre à des travailleurs de retourner dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 24 heures suivant le traitement pour toutes les utilisations terrestres. NE PAS retourner ni permettre à des travailleurs de retourner dans les zones traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures suivant le traitement. Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Le pilote est autorisé à charger des produits chimiques préémélangés avec un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays dans le monde et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Tide International Canada Inc. au +1 866 699 7717. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits. **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:** Toute dérive de pulvérisation de ce produit en dehors du champ peut endommager les cultures, plantations brise-vent, plantes ornementales, pelouses, pâtures, abris fauniques, marécages et autres végétaux utiles. **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. **ENTREPOSAGE:** Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, en lieu sûr et hors de la portée des enfants. Conserver à plus de 0°C. Si le produit s'est cristallisé parce qu'il a été entreposé à moins de 0°C, le ramener à la température ambiante et l'agiter légèrement jusqu'à ce qu'il se reconstitue. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **ÉLIMINATION:** Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. **ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE:** NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rincages au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale. **CONTENANTS RECHARGEABLES:** En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. **EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE +1 866 699 7717**